

L'EFFET PERVERS DE L'IMPARTITION

AIDE AU REVENU

**(SYSTÈME
PUBLIC)**

FINANCEMENT

Système financé par les
fonds publics à 100%

ADMINISTRATION

Administré par
les fonctionnaires

RÈGLES

Règles inscrites
dans la Loi

RECOURS

Appel possible
aux hautes instances

ICI, IL Y A DE LA TRANSPARENCE
ET DE L'IMPUTABILITÉ ET LES
DROITS SONT PROTÉGÉS

BANQUES ALIMENTAIRES

**(SYSTÈME
PRIVÉ OU
SOCIÉTÉ CIVILE)**

FINANCEMENT

Mélange de fonds publics
et privés

ADMINISTRATION

Administré par
des bénévoles

RÈGLES

Règles informelles,
arbitraires et incohérentes

RECOURS

Aucun système
d'appel n'est établi

ICI, IL N'Y A AUCUNE TRANSPARENCE
NI IMPUTABILITÉ ET LES
DROITS NE SONT PAS PROTÉGÉS